
LE REGISTRE

DES

PRISES MARITIMES

(Suite. Voir les n^{os} 85, 86, 87, et 88).

N^o 250. Navire hollandais chargé de coton, capturé par la cavalle du beylik que commande le raïs Ali Kara Badjak. Chaban 1207 (mars 1793).

Produit: 366,114 fr. 37 c.

Chaque part : 219 rial

N^o 251. Prise de corail et de neuf chrétiens, faite par le chebec de Hassan Pacha et le chebec du Bey de l'ouest, que commandent raïs Iudja Mohammed et Kara Youssef. Kada 1207 (juin 1793).

Produit: 10,250 fr. 87 fr.

Chaque part : 7 rial, 4 huitièmes, 12 dirhem.

N^o 252. Prise de haricots faite par le brick de Hassan Pacha que commande le raïs El-Hadj Mohammed el Islami. Moharrem 1208 (août 1793).

Produit: 80,309 fr. 25 c.

Montant de chaque part : 66 rial, 4 huitièmes, 11 dirhem.

N^o 253. Navire chargé de farine qu'a capturé le chebec de Hassan Pacha et du beylik commandé par le raïs Kara Youssef. Moharrem 1208 (août 1793).

Produit : 8,688 fr. 37 c.

Chaque part : 8 rial, 6 huitièmes, 23 dirhem.

N° 254. Prise d'un chrétien faite par El-Hadj Mohammed el-Islami avec le brick de Hassan Pacha. Moharrem 1208 (août 1793).

Produit : 531 fr.

Chaque part : 3 huitièmes de rial.

N° 255. Navire américain chargé de blé et de farine, capturé par le chebec de Hassan Pacha que commande le raïs Iudja Mohammed. 1208 (1793).

Produit : 76,947 fr. 75 c.

Chaque part : 86 rial, 2 huitièmes.

N° 256. Navire génois chargé de café et de sucre, capturé par la caravelle du beylik et par le brick de Hassan Pacha que commandent le raïs Yakoub et le raïs El-Hadj Mohammed el-Islami. 1208 (1793).

Produit : 84,064 fr. 50 c.

Chaque part : 42 rial, 4 huitièmes, 22 dirhems.

N° 256. bis. Liste des parts des navires de guerre. Mois de djoumada 1^{er} de l'année 1208 (du 5 décembre 1793 au 3 janvier 1794).

Caravelle du beylik, 40. Chitia (barque, saëtte) de Hassan Pacha, 30. Kara Badjak, beylik, 30. Biractar, beylik, 30. Brick de Hassan Pacha, 22. Brick de Hassan Pacha, 22. Chebec du Bey de l'ouest, 14. Chebec du beylik, 22. Polacre de Sliman raïs, 22. (*Nota.* — Cette liste se trouve à la fin du registre des prises et non à la place que je lui donne ici à cause de sa date. Elle concerne les *grandes parts* ou parts attribuées aux commandants des navires, lesquelles correspondaient, ordinairement, au nombre des canons des bâtiments.)

N° 257. Navire américain chargé de farine, capturé par le brick de Hassan Pacha, que commande le raïs El-Hadj Mohammed el-Islami. Djoumada 1^{er} 1208 (décembre 1793).

Produit : 56,959 fr. 87 c.

Chaque part : 45 rial, 1 huitième, 14 dirhem.

N° 258. Navire américain capturé par cinq navires de guerre du Beylik, dont les capitaines sont : Yakoub, Baïractar, Kara Badjak, Ahmed raïs et El-Hadj Mohammed el-Islami. 18 chrétiens. 1208 (1793).

Produit : 12,126 fr. 37 c.

Chaque part : 1 rial, 4 huitièmes.

N° 259. Navire américain chargé de blé, capturé par le chebec du Beylik, que commande le raïs Ahmed Zmirli. Djoumada 1^{er} 1208 (décembre 1793).

Produit : 106,828 fr. 87 c.

N° 260. Navire génois chargé de tabac, capturé par le brick de Hassan Pacha, que commande le raïs Ali Guelabouli. Djoumada 1^{er} 1208 (décembre 1793).

Produit : 17,481 fr. 37 c.

Chaque part : 9 rial, 2 huitièmes, 20 dirhem.

N° 261. Navire chargé d'huile et de vin, capturé par le brick de Hassan Pacha, que commande le raïs Ahmed Zmirli. Djoumada 1^{er} 1208 (décembre 1793).

Produit : 36,606 fr. 37 c.

Chaque part : 25 rial, 2 huitièmes.

Résumé de l'année 1793 : 15 prises dont 4 américaines, 3 hollandaises, 2 génoises et 6 sans indication de nationalité, donnant un produit total de 1,352,317 fr. 45 c.

N° 262. Navire chargé de laine et de peaux, capturé par les bricks du Beylik, que commandent le raïs Kara Badjak et Baraïctar, Djoumada 2^e 1208 (janvier 1794). — Il y a 55 chrétiens américains.

Produit : 685,910 fr. 12 c.

N° 263. Navire génois chargé de blé et monté par treize créants, capturé par sept navires de guerre dont les capitaines sont : El-Hadj Mohammed el-Islami, Ben Kherrat, Mohammed ben Ali, Guelabouli, Baraïctar, Sliman Khodja et Draou. 1208 (1794).

Produit : 478,067 fr. 62 c.

Chaque part : 46 rial, 6 huitièmes, 13 dirhem.

N° 264. Capture amenée par Ramdan, capitaine de la frégate (à rames) du Bey de l'est, et consistant en soixante-seize mécréants. 12 safar 1209 (8 septembre 1794).

Produit : 40,388 fr. 62 c (531 fr. 42 c. par mécréant).

Résumé de l'année 1794 : 3 prises dont 1 américaine, 1 génoise et 1 de nationalité non indiquée, d'un produit total de 1,204,366 fr. 36 c.

N° 265. Le raïs Ali Guelabouli a amené une prise génoise. Comptes relatifs au produit des marchandises qu'elle portait. 20 djoumada 2^e 1209 (12 janvier 1795). — Il y a quatorze mécréants. — 625 douros (1).

Produit : 12,556 fr. 12 c.

Chaque part : 8 rial, 2 huitièmes, 26 dirhem.

N° 266. Prise d'huile faite par El-Hadj Ibrahim raïs et par Ben Zerman. 10 kada 1209 (29 mai 1795).

Produit : 85,048 fr. 87 c

Chaque part : 40 rial, 3 huitièmes.

N° 267. Prise génoise faite par le raïs Kara Danguenzi Mohammed. 21 kada 1209 (9 juin 1795).

Produit : 58,406 fr. 62 c.

Chaque part : 36 rial, 4 huitièmes, 22 dirhem.

N° 268. Navire napolitain chargé de blé, capturé par le raïs Kara Danguenzi Mohammed. 1210 (1795).

Produit : 72,869 fr. 62 c.

Chaque part : 46 rial, 14 dirhem.

N° 269. L'an mil deux cent dix, le 10 rebi 1^{er}, le raïs Kara Danguenzi Mohammed et le raïs Hadj Ibrahim ont pris quatre mécréants qui ont produit une somme de 1,889 rial (2,125 f. 12 c., soit 531 fr. 27 c. pour chaque esclave chrétien).

N° 270. Le raïs Djinou Mohammed et le raïs Mohammed ben

(1) C'est dans cet article que figure pour la première fois le *Diwan*, ou commission d'amarinage, dont j'ai parlé dans mon introduction.

Zirouan ont capturé un navire napolitain chargé de sel et un autre navire génois. 1210 (1795-1796).

Produit : 37,261 fr. 12 c.

Chaque part : 13 rial, 6 huitièmes, 26 dirhem.

N° 271. 1210 (1795-1796). La rédaction du présent est due aux motifs suivants. El-Hadj Yakoub Koptan (amiral), Djinou Mohammed raïs et le raïs Ahmed Zmirli ont capturé cinquante-et-un mécréants qui ont été vendus. Ceci est le compte relatif à cette capture.

Produit : 42,131 fr.

Chaque part : 8 rial, 1 huitième, 10 dirhem

Résumé de l'année 1795 : 8 prises dont 3 génoises, 2 napolitaines et 3 sans indication de nationalité, donnant un produit total de 310,398 fr. 47 c.

N° 272. Motifs de cette rédaction. L'an mil deux cent dix, le 25 djoumada 2^e (6 janvier 1796), Yacoub Koptan (chef d'escadre), Djinou Mohammed raïs et Zmirli Ahmed, raïs, ont capturé un navire chargé de blé qui a été vendu à Tunis. Ceci est le compte relatif à cette prise.

Produit : 32,085 fr.

Chaque part : 5 rial et 26 dirhem.

N° 273. Motifs de cette rédaction. L'an mil deux cent dix, le 25 djoumada 2^e (6 janvier 1796), Yakoub Koptan, le raïs Djinou Mohammed et le raïs Ahmed Zmirli, ont capturé un navire chargé de fèves, qui a été vendu à Tunis.

Produit : 5,878 fr. 12 c.

N° 274. L'an mil deux cent dix, le chebec du Bey de l'ouest a capturé un navire génois chargé de blé, qui a été vendu à Tunis. Ceci est le compte relatif à cette prise (26 juin 1796).

Bandjek	3.699
Capitaine de prise.	107
Déchargement	300
Effets des mécréants.	100
Diwan (commission d'amarinage)	21

4.227

Report	4,227
Bache-dellal (chef des crieurs) et caïd eddoukhan	249
Crieurs	12
Mesureurs	18
Changeurs	150
Gardiens biskeris	130
	<hr/>
	4.786
Chaouch du Bandjek.	48
Chaouch juif	24
Oukil el-hardj	32
Ourdian	9
Boutique.	3
	<hr/>
	4.902
Droits du port	365
	<hr/>
	5.267
	<hr/>
Total du produit net	36.134
Dont moitié	18.067

Nombre des part : 269.

Montant de chaque part : 60 rial, 3 huitièmes.

(Le total du produit brut est de 46,576 fr. 12 c.)

N° 275. Le quinzième jour du mois de safar, le bon, de l'année mil deux cent onze, le raïs Ali Guelabouli et le raïs El-Hadj Mohammed-Ali, ont amené une prise chargée de tabac et de blé, et renfermant vingt-et-un mécréants. En voici le compte. 15 safar 1211 (20 août 1796).

Produit : 53,975 fr. 25 c.

Chaque part : 20 rial 4 huitièmes.

N° 276. Le vingt-cinquième jour du mois de safar, le bon, de l'année mil deux cent onze, le raïs Ibrahim Griteli, montant le chebec neuf, a pris un navire chargé de blé. Enonciation du produit après prélèvement des dépenses. 25 safar 1211 (30 août 1796).

Produit : 10,901 fr. 25 c.

Chaque part : 9 rial.

N° 277. Le chebec *Kirlankotch* et le chebec de Ben Ziroutan ont capturé huit mécréants génois. Total du produit de la prise, après le prélèvement des dépenses. 15 djoumada 1^{er} 1211 (16 novembre 1796).

Produit : 12,987 fr.

Chaque part : 7 rial.

N° 278. Le petit chebec de notre Seigneur, commandé par le rais Ben el-Djelbi, a pris neuf mécréants génois. 15 djoumada 2^e de l'année 1211 (16 décembre 1796).

Produit : 5,730 fr. 75 c. (636 fr. 75 c. pour chaque esclave chrétien).

Chaque part : 12 rial.

N° 279. La corvette de notre Seigneur, commandée par le rais Ali Galabouli et le *Betache* (corvette) du Beylik, commandé par Rarnaout Hadji, ont capturé cinquante-deux mécréants vénitiens. Ceci est l'énonciation du produit après défalcation du Bandjek. 15 djoumada 2^e 1511 (16 décembre 1796).

Produit : 34,678 fr. 12 c.

Chaque part : 11 rial.

Nota. Cette capture semble être le brick de guerre, de 32 canons, de nationalité non indiquée, mais probablement vénitien, d'après les noms, qui figure à la page 94 de mon *tachrifat*.

Résumé de l'année 1796 : 8 prises, dont 3 génoises, 1 vénitienne et 4 sans nationalité indiquée, d'un produit total de 202,811 fr. 61 c.

N° 280. Comptes d'une prise de chrétiens, faite par le rais Hamidou avec le navire de notre Seigneur. 8 redjeb 1211 (7 janvier 1797).

Produit : 41,441 fr. 62 c.

Chaque part : 38 rial.

N° 281. Le chebec du Beylik, commandé par le rais El-Hadj Mohammed Ali a amené un navire chargé de sardines. Total du produit après le prélèvement des dépenses. 10 redjeb 1211 (9 janvier 1797).

Produit : 63,102 fr. 37 c.

Chaque part : 49 rial, 4 huitièmes.

N° 282. Le raïs El-Hadj Yakoub a amené une prise vénitienne chargée de divers objets. Comptes relatifs à son produit après les prélèvements. 2 ramdan 1211 (1^{er} mars 1797).

Produit : 278,514 fr.

Chaque part : 106 rial.

N° 283. Le cutter de notre Seigneur, commandé par le raïs Na'man, a amené une prise gènoise. Montant du produit après le prélèvement du Bandjek et des autres frais. 25 choual 1211 (23 avril 1797).

Produit : 144,128 fr. 25 c.

N° 284. Le raïs Na'man, capitaine du cutter, a amené une prise gènoise. Enonciation du produit des marchandises. 5 kada 1211 (2 mai 1797).

Produit : 8,016 fr. 75 c.

Chaque part : 9 rial, 4 huitièmes.

N° 285. Le chebec d'armateur, que commande le raïs Kara Youssef, a amené un navire napolitain chargé de planches. 15 moharrem 1212 (10 juillet 1797).

Produit : 3,375 fr.

Chaque part : 3 rial 7 huitièmes.

N° 286. Le chebec de notre Seigneur, appelé *Kirlankotch*, a amené deux prises napolitaines chargées de sel. Détail des dépenses à prélever et répartition. 18 moharrem 1212 (13 juillet 1797).

Produit : 5,258 fr. 25 c.

Chaque part : 6 rial 1 huitième.

N° 287. La corvette de notre Seigneur, commandée par le raïs Hamidou (1), a capturé un navire gènois chargé de terre à savon (soude?). 22 moharrem 1212 (17 juillet 1797).

Produit : 19,045 fr. 12 c.

Chaque part : 11 rial 5 huitièmes et 14 dirhem.

(1) Au sujet de ce corsaire, le plus célèbre de la marine algérienne, consulter la biographie que j'ai publiée en 1859. Alger, Dubosq : 1 vol. in.-12.

N° 288. La corvette commandée par le raïs Ali, le chebec du beylik, commandé par le raïs El-Hadj Mohammed et le chebec d'El-Hadj Ali que commande le raïs Kara Youssef, ont capturé un navire génois chargé de fer, qui a été vendu en France, d'où son produit a été envoyé à Alger. Prélèvement de frais et répartition. 10 safar 1212 (4 août 1797).

Produit : 6,005 fr. 25 c.

Chaque part : 1 rial 5 huitièmes 4 dirhem.

N° 289. Le chebec *Kirlankotch*, commandé par le raïs Youssef et le chebec d'Osta Bachi, commandé par le raïs Sliman, ont capturé deux navires napolitains chargés de bois de construction navale. 1212 (1797).

Produit : 5,386 fr. 50 c.

Chaque part : 3 rial, 1 huitième, 14 dirhem.

N° 290. Le (chebec) *Kirlankotch* (poupe brisée), commandé par le raïs Youssef, a capturé dix mécréants génois. Prélèvement des frais et répartition. 1212 (1797).

Produit non indiqué (2,871 fr., d'après le montant du bandjek).

N° 291. Le chebec commandé par le raïs... a capturé un navire napolitain chargé de bois. Prélèvements et répartition. 3 djoumada 1^{er} de l'année 1212 (24 octobre 1797).

Produit non indiqué (ce serait 5,976 fr., d'après le montant du prélèvement fait à titre de bandjek, lequel était ordinairement d'un huitième).

N° 292. Le chebec du Beylik, commandé par le raïs Kourid Hadji, a capturé un navire napolitain chargé de planches. Prélèvement et répartition. Djoumada 2^e de l'année 1212 (décembre 1797).

Produit : 3,690 fr.

Chaque part : 3 rial et 18 dirhem.

N° 293. La corvette du Koptan (amiral) Hamidou raïs et le cutter de notre Seigneur, commandé par le raïs Tchelbi, ont capturé un navire vénitien chargé de drap, un navire livournais et deux navires napolitains chargés de blé, qui ont été vendus à Tunis, d'où leur produit a été envoyé. Prélèvements et réparti-

tion. Est compris dans les comptes le prix des mécréants, dont le nombre est de vingt-huit. 15 djoumada 2^e de l'année 1212 (5 décembre 1797):

Produit : 433,036 fr. 12 c.

Chaque part : 171 rial et 4 huitièmes.

N^o 294. La *Betache* (corvette) que commande le raïs Kara Danguenzi et le chebec du Beylik, commandé par le raïs Kourid Hadji, ont capturé neuf mécréants, de la monnaie et des doublons sur un navire napolitain. 20 djoumada 2^e de l'année 1212 (10 décembre 1797).

Produit : 14,056 fr. 87 c.

Chaque part : 5 rial, 2 huitièmes, 14 dirhem.

N^o 295. Le (chebec) *Kirlankotch*, de notre Seigneur, commandé par le raïs Alouach, a capturé deux navires espagnols chargés de sucre, de cacao et de coton. Prélèvements et répartition, 1^{er} redjeb 1212 (20 décembre 1797).

Produit : 260,366 fr. 62 c.

Chaque part : 348 rial, 5 huitièmes.

Résumé de l'année 1797 : 22 prises dont 10 napolitaines, 5 génoises, 2 vénitiennes, 2 espagnoles, 1 toscane et 2 sans nationalité indiquée, donnant un produit total de 1,294,269 fr. 72 c.

N^o 296. La corvette du raïs Hamidou et le cutter de notre Seigneur, commandé par le raïs Tchelbi, ont capturé un navire napolitain chargé de sel, de sardines et de citrons, qui a été vendu à Tunis, d'où son produit est parvenu dans notre ville. Le prix du navire s'élève à 6,652 (rial) 4 (huitièmes). Prélèvements et répartition. 15 redjeb 1212 (3 janvier 1798).

Produit : 7,483 fr. 50 c.

Chaque part : 2 rial, 7 huitièmes.

N^o 297. Le chebec du raïs Na'man a capturé un navire espagnol chargé de sucre et de cacao. Prélèvements et répartition : 29 chaban 1212 (16 février 1798).

Bandjek : sucre blanc, 3,960 quintaux, 144.

Bandjek : sucre rouge (cassonade), 4,865 quintaux, 108,4.

Produit : 161,485 fr. 87 c.

N° 298. La *Batache* (corvette) du Beylik, que commande le raïs Kara Danguenzi, a capturé une chaloupe canonnière espagnole. Prélèvements et répartition. Cha'ban 1212 (février 1798).

Produit : 1,482 fr. 75 c.

Chaque part : 6 huitièmes de rial et 14 dirhem.

N° 299. Le chebec de Ben Zerzou, commandé par le raïs Hassan, a capturé deux barques espagnoles chargées de sardines, une barque génoise chargée de planches et de raisins et une barque vide. 25 chaban 1212 (12 février 1798).

Produit : 31,714 fr. 87 c.

Chaque part : 41 rial et 1 huitième.

N° 300. Capture de Ben Zerzou. Partage des menus objets provenant du pillage.

Produit : 2,169 fr.

N° 301. La *Betache* (corvette) commandée par le raïs Kara Danguenzi et le cutter commandé par le raïs Tchelbi, ont capturé quatre navires espagnols, chargés, l'un de vin, de savon et de papier, un autre de spartes et les deux autres de sardines et de thons. Prélèvements et répartition. 12 ramdan 1212 (28 février 1798).

Produit : 91,499 fr. 61 c.

Chaque part : 33 rial, 6 huitièmes, 14 dirhem.

N° 302. Le chebec du Beylik, commandé par El-Hadj Yakoub, a pris deux navires espagnols chargés de sardines et de thons. Prélèvements et répartition. 18 ramdan 1212 (6 mars 1798).

Produit : 39,216 fr. 37 c.

Chaque part : 31 rial, 3 huitièmes.

N° 303. Le chebec de Ben Zerzou, commandé par le raïs Hassan, a capturé quatre mécréants génois. Partage de cette prise après le prélèvement des frais.

Produit : 2,547 fr. (soit 636 fr. 75 c. pour chaque esclave chrétien).

Chaque part : 3 rial, 6 huitièmes, 24 dirhem.

N° 304. Le cutter du raïs Tchelbi a pris un navire génois

chargé de caroubes et monté par cinq mécréants. Prélèvements et répartition. 2 moharrem 1213 (16 juin 1798).

Produit : 7,165 fr. 12 c.

Chaque part : 8 rial et 21 dirhem.

N° 305. La frégate (1) d'El-Hadj Yacoub, la corvette du raïs Hamidou, la *Betache* (corvette) du raïs Kara Danguenzi, le chebec du raïs Mohammed ou Ali et la barque (chitia) du raïs Tsakirdarli, ont pris un navire napolitain, chargé de bois à brûler. Il y a dix mécréants. Prélèvements et répartition. 15 moharrem 1213 (29 juin 1798).

Produit : 12,699 fr.

Chaque part : 1 rial, 6 huitièmes et 9 dirhem.

N° 306. La frégate d'El-Hadj Yacoub, la corvette du raïs Hamidou, la *Betache* (corvette) du raïs Kara Danguenzi et le chebec de Mohammed-ou-Ali, ont pris deux navires napolitains chargés de blé, de haricots, de tabac, de verre, de planches et d'autres objets. Prélèvements et répartition.

Produit : 126,506 fr. 25 c.

Chaque part : 19 rial, 6 huitièmes et 11 dirhem.

N° 307. La frégate d'El-Hadj Yakoub, la corvette du raïs Hamidou, la *Betache* (corvette) du raïs Kara Danguenzi, la barque (chitia) de Tsakirdarli, le chebec de Mohammed-ou-Ali et le chebec de Na'man, ont pris un navire napolitain chargé de blé. Prélèvements et répartition. 20 safar 1213 (3 août 1798).

Produit : 1,964 fr. 25 c.

Chaque part : 1 huitième de rial et 14 dirhem.

N° 308. Le chebec de Ben Zerzou, commandé par le raïs Hassan, a pris deux navires napolitains chargés, l'un de sel, et l'autre de spiritueux. Prélèvements et répartition. 25 safar 1213 (8 août 1798).

Produit : 11,250 fr.

Chaque part : 13 rial, 6 huitièmes, 19 dirhem.

(1) Il s'agit ici, non du petit navire à rames, mais bien du grand bâtiment à voiles carrées, portant une quarantaine de canons répartis dans deux batteries, dont l'une couverte. Cette frégate moderne est la première qu'aient possédée les Algériens.

N° 309. Le chebec du Beylik, que commande le raïs Alouach, a pris un navire vénitien chargé de blé. Prélèvement et répartition. 1^{er} rebi 1^{er} de l'année 1213 (13 août 1798).

Produit : 11,761 fr. 87 c.

N° 310. La corvette du raïs Hamidou, et le chebec *Kirlan-kotch*, commandé par le raïs Alouach, ont amariné un navire génois chargé de drap, de calottes (chachias), de peaux, de chandeliers et d'autres objets. Prélèvements et répartition. 11 rebi 1^{er} 1213 (23 août 1798).

Produit : 57,864 fr. 37 c.

Chaque part : 24 rial, 5 huitièmes, 20 dirhem.

N° 311. La frégate d'El-Hadj Yakoub, le chebec de Mohammed ou-Ali, le chebec de Na'man et le chebec du raïs Hadj Sliman, ont capturé un navire grec chargé de blé. Prélèvements et répartition. 25 rebi 1^{er} de l'année 1213 (6 septembre 1798).

Produit : 7,170 fr.

Chaque part : 1 rial, 2 huitièmes et 36 dirhem.

N° 312. La frégate d'El-Hadj Yakoub, le chebec du raïs Na'man, le chebec du raïs Hadj Sliman, le chebec du raïs Mohammed-ou-Ali et la goëlette du raïs Sliman ont pris un navire grec portant du numéraire. Prélèvements et répartition. 25 rebi 2^e 1213 (6 octobre 1798).

Produit : 202,583 fr. 25.

Chaque part : 31 rial, 4 huitièmes.

(A suivre.)

Albert DEVOULX.